



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Calvados

Commune : LION-SUR-MER

Autres communes :

R500

Appellation : Maison Louis

Monument(s)

Appellation : Maison Louis

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 04/09/1998

Étendue de la protection : Les façades et les toitures, y compris le décor en céramique ; l'escalier avec ses éléments de menuiserie du palier du premier étage ; les deux cheminées du premier étage

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.